

Quelques pistes pour aborder une situation de handicap lors de l'entretien de sélection

- La personne a-t-elle engagé une démarche auprès de la MDPH ?
- Est-elle bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ou a-t-elle entrepris une démarche de reconnaissance de son handicap ?
- Si le CV de la personne présente de nombreuses et/ou longues périodes d'inactivité, quelle en est la raison ? Est-ce en lien avec une situation de handicap ?
- Si la personne est concernée par une situation de handicap, a-t-elle besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation ? Donner des exemples précis d'aménagements contribue à mettre à l'aise les acteurs en présence et à clarifier la situation.
- Le handicap de la personne engendret-il des besoins particuliers (prise de médicaments à heure fixe, dialyse, hospitalisations...) ? Des effets spécifiques (fatigabilité, hypersensibilité, difficulté à se lever...) ? A-t-elle besoin d'adaptations en conséquence ?
- Quelles sont les répercussions du handicap pour la personne, au quotidien et dans la sphère professionnelle ? Comment s'y adapte-t-elle ?

Il est utile de garder à l'esprit que la personne n'a pas forcément envie de répondre, qu'elle ne mesure pas toujours bien elle-même sa situation ou qu'elle peut craindre que sa candidature ne soit pas retenue si elle évoque son handicap. Le sens critique et l'empathie aident à appréhender les réponses.

Si le handicap de la personne semble incompatible avec la formation proposée et le métier visé, il est pertinent de recontacter le prescripteur (Cap emploi, Sameth, réseau local Pôle emploi, mission locale...).

À retenir

- Lorsque la question du handicap est intégrée dans le dossier de candidature, il est plus simple de repérer si la personne reçue est concernée et d'aborder la question lors de l'entretien.
- La personne en situation de handicap n'a aucune obligation d'indiquer la nature de son handicap. Si elle le fait, c'est un signe de confiance. Il est nécessaire de veiller à respecter la confidentialité des informations communiquées.
- Des personnes présentant un handicap de nature identique n'expriment pas toujours les mêmes contre-indications. Il est important d'identifier ce que chaque personne est en capacité ou dans l'incapacité de faire.
- Il est intéressant et utile de savoir où en est la personne vis-à-vis de son handicap. Pour une personne handicapée, prendre en compte sa situation de handicap permet de faire les bons choix pour se préserver et ne pas se tromper dans son parcours. En cas de doute, pour s'assurer que le projet de formation est compatible avec le handicap, il est judicieux de se tourner vers le référent de parcours.



© Fedalia